

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INCHALLAH TRANSPORT SARL » » en abrégé «
INCHALLAH TRANS »

Siège Abidjan Abobo Anonkoua-Kouté Extension,
Lot 1H, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INCHALLAH TRANSPORT SARL » »

en abrégé « INCHALLAH TRANS »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES,

COMMERCE GENERAL,
MECANIQUE GENERALE,
ACHAT ET VENTE DE MATRIELS DE CONSTRUCTION,

QUINCAILLERIE GENERALE,
LOCATION-VENTE DE VEHICULES,
VENTE DE PIECES DETACHEES,
IMPORT-EXPORT,
ELEVAGE DES BOVINS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Anonkoua-Kouté Extension, Lot 1H, Ilot 1

Dirigeant(s) M SANOGO ABOUBAKAR SIRIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13965 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81151/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

